



Chef-lieu de Canton
(Val-de-Marne)

LISTE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL du 28 mars 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a adopté les délibérations suivantes :

EDUCATION ET LOISIRS

- **N°2024-16** : Adoption du Projet Educatif de Territoire (PEDT) 2023-2026 avec Plan Mercredi.
Adopté à l'unanimité.
- **N°2024-17** : Attribution d'une subvention à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Bois Clary pour le financement de deux projets pédagogiques : "Mémoire et citoyenneté" et "Développement durable et protection de la nature".
Adopté à l'unanimité.
- **N°2024-18** : Modification des tarifs périscolaires : exonération accordée lors d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) pour certaines prestations.
Adopté à l'unanimité.

FINANCES

- **N°2024-19** : Approbation du compte de gestion exercice 2023.
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés avec quatre abstentions (Mme Thibault, M. Jendoubi, Mme De Sousa, M. Fogel).
- **N°2024-20** : Adoption du compte administratif exercice 2023.
Adopté à la majorité des membres présents et représentés avec une abstention (M. Ngaliema) et quatre votes contre (Mme Thibault, M. Jendoubi, Mme De Sousa, M. Fogel) ;
- **N°2024-21** : Affectation des résultats de l'exercice 2023.
Adopté à la majorité des membres présents et représentés avec cinq votes contre (Mme Thibault, M. Jendoubi, Mme De Sousa, M. Fogel, M. Ngaliema).
- **N°2024-22** : Fixation des taux d'imposition des contributions directes locales 2024.
Adopté à l'unanimité.
- **N°2024-23** : Adoption du budget primitif 2024.
Adopté à la majorité des membres présents et représentés avec cinq votes contre (Mme Thibault, M. Jendoubi, Mme De Sousa, M. Fogel, M. Ngaliema).
- **N°2024-24** : Créances irrécouvrables - créances éteintes.
Adopté à l'unanimité.
- **N°2024-25** : Attribution de la subvention de fonctionnement 2024 au CCAS.
Adopté à l'unanimité.

MAIRIE

7, boulevard Léon Révillon - 94477 BOISSY-SAINT-LÉGER CEDEX
Tél. : 01 45 10 61 61 - www.ville-de-boissy-saint-leger.fr - Courriel : info@ville-boissy.fr

CULTURE

- **N°2024-26** : Attribution des subventions de fonctionnement et de projet aux associations au titre de l'exercice 2024.
Adopté à l'unanimité.

CENTRE SOCIAL

- **N°2024-27** : Attribution des subventions au titre de l'exercice 2024 aux associations portant un projet dans le cadre du contrat de ville.
Adopté à l'unanimité.

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

- **N°2024-28** : Autorisation donnée au maire de signer une convention de financement pour un équipement individuel récupérateur d'eau de pluie pour les particuliers.
Adopté à l'unanimité.

DIRECTION GENERALE

- **N°2024-29** : Vœu appelant les élus franciliens à préserver la capacité d'agir de AIRPARIF.
Adopté à la majorité des membres présents et représentés avec une abstention (Mme De Sousa) et trois votes contre (Mme Thibault, M. Jendoubi, M. Fogel).
- **N°2024-30** : Vœu pour l'extension du couvre-feu de l'aéroport d'Orly.
Adopté à l'unanimité.
- **N°2024-31** : Avis de la commune sur la demande formulée par l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ) auprès de la Préfète du Val-de-Marne, consistant à qualifier le projet de prison à Noisieu de « Projet d'intérêt Général » (PIG) au sens du code de l'urbanisme.
Adopté à l'unanimité.

AFFAIRES GENERALES

- **N°2024-32** : Restitution de la compétence "cimetière" à la ville de Villetaneuse et révision statutaire du SIFUREP.
Adopté à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

- **N°2024-33** : SIRM - Adoption de la convention de répartition du personnel du SIRM.
Adopté à l'unanimité.
- **N°2024-34** : La protection sociale complémentaire.
Adopté à l'unanimité.
- **N°2024-35** : Modification du tableau des effectifs.
Adopté à l'unanimité.

Boissy-Saint-Léger,
Le 29 mars 2024



Le maire

Charbonnier
M. Régis CHARBONNIER